

DECALIA CIRCULAR ECONOMY

La stratégie DECALIA Circular Economy investit dans des entreprises qui bénéficieront structurellement de la transition vers l'économie circulaire.

Alors que le monde est en proie à des problèmes de gaspillage et d'épuisement des ressources naturelles, l'économie circulaire, une nouvelle mais plus durable façon de considérer la consommation et la production, entre en scène.

Cette stratégie investit dans les secteurs de la **nutrition** (réduction des déchets), de la **santé** (promotion de la prévention), des **industries innovantes** (matériaux intelligents), de l'**économie de partage** et de l'**environnement** (eau, déchets, énergies renouvelables).

LES AXES D'INVESTISSEMENT DE DECALIA

Les stratégies développées par DECALIA se concentrent sur 4 axes d'investissement considérés comme prometteurs à long terme :

- la quête du rendement
- la désintermédiation du secteur bancaire
- les nouvelles tendances de consommation
- les inefficiences de marché

DECALIA ASSET MANAGEMENT

Créé en 2014 à Genève, le groupe DECALIA est actif dans la gestion privée et institutionnelle. DECALIA compte plus de 45 collaborateurs et gère CHF 3.9 milliards d'actifs.

Orientée sur les solutions concrètes, DECALIA cherche en permanence des solutions permettant de générer pour ses clients une performance supérieure ajustée au risque, tout en assurant le plus haut niveau de service. Sa philosophie de gestion se base sur une gestion du risque rigoureuse, la préservation du capital, un style de gestion actif et la sélection des meilleurs talents.

DECALIA est régulée par la FINMA à travers une licence de gestionnaire de placements collectifs (LPCC) et est membre de l'Association Suisse des Gérants de Fortune (ASG).

Information www.decaliagroup.com

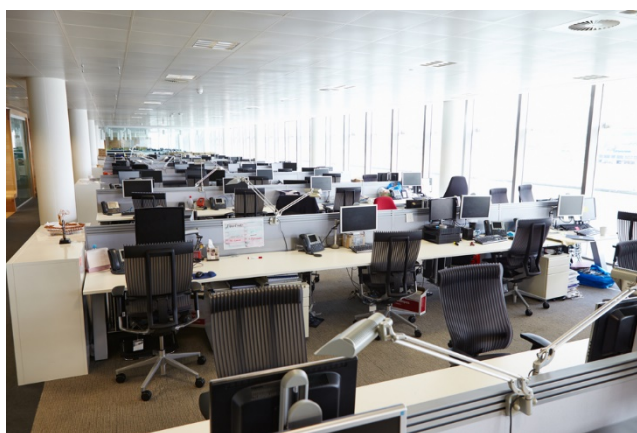
DECALIA Circular Economy

Mars 2020

COMMENTAIRE SPÉCIAL

COVID-19: Le travail à distance, la nouvelle normalité?

- Au moment de la rédaction de cette note, plus de 3 milliards de personnes sont confinées dans leur foyer à travers le monde à cause de COVID-19.
- Le travail à distance devient sans aucun doute aujourd'hui la "nouvelle normalité" pour de nombreuses entreprises, même avec la présence d'enfants à la maison.
- Le travail à distance a toujours été l'un des sous-thèmes de notre stratégie d'économie circulaire DECALIA, étant donné les avantages qu'il crée sur l'environnement, la productivité et le moral.
- Alors que la vitesse d'adoption était censée être progressive, étant donné la gravité et l'ampleur du verrouillage actuel, le travail à distance est maintenant adopté par presque tout le monde. Cependant, nous devons nous demander si ce changement de comportement au travail est appelé à perdurer.



Des bureaux vides en France le 24 mars



Wall Street désertée le 21 mars

* (i) Professional investors, as defined in Annex II to Directive 2004/39/EC, who are established in another Member State of the European Union; (ii) Swiss qualified investors, as defined in Article 10(3), (3a) and (3b) of the Collective Investment Schemes Act (CISA).

Pour identifier les gagnants du travail à distance, nous avons analysé les principales exigences pour fonctionner efficacement en dehors des bureaux traditionnels.

Avez-vous un PC à la maison? Après des années de ralentissement, le marché des PC connaît actuellement un boom car les tablettes et les smartphones ne suffisent souvent pas pour travailler à distance..

Les sociétés qui nous plaisent dans ce domaine:

- Apple et Microsoft dans les fabricants et Best Buy dans le commerce de détail

VPN, le nouveau mot à la mode, mais qu'est-ce donc? Un VPN est un réseau privé virtuel qui utilise l'internet pour connecter à distance les employés à leur PC de bureau et au réseau de l'entreprise.

Les sociétés qui nous plaisent dans ce domaine:

- Cisco Systems, Amazon et Microsoft

Faisons un Zoom, d'accord? La société américaine Zoom, leader dans les outils de communication virtuelle, est très populaire ces temps-ci. La visioconférence est rapidement devenue la nouvelle norme en matière de réunions et de nombreux acteurs du secteur informatique sont impliqués.

Les sociétés qui nous plaisent dans ce domaine:

- Microsoft (Lync et Skype) et Adobe sont leaders dans ce domaine

Plus de connexions internet, plus de téléchargements, le système peut-il y faire face?

Netflix et YouTube ont annoncé une réduction de la qualité de leurs vidéos en streaming pour les utilisateurs européens afin de réduire le trafic et d'éviter de surcharger l'internet. Il faut davantage de centres de données et de capacités dans le cloud pour faire face à l'augmentation de la charge du réseau et assurer son fonctionnement sans entraves.

Les sociétés qui nous plaisent dans ce domaine:

- Amazon, Google, Microsoft et dans l'infrastructure, Cisco and Prysmian

Ce changement de comportement au travail va-t-il durer? Avant la crise, le travail à distance était déjà une tendance très populaire parmi les employés, 74 % de la population active préférerait un emploi offrant la possibilité de travailler à distance. Parmi les arguments en faveur de ce type de travail, on peut citer:

- Diminution du temps perdu en déplacement travail-domicile
- Meilleur équilibre entre vie professionnelle et privée
- Réduction du niveau de stress

Le travail à distance est également bénéfique pour les entreprises, car il permet:

- D'accéder à un plus grand réservoir de talents sans frontières géographiques
- D'accroître l'efficacité et la productivité en augmentant la satisfaction au travail
- De réduire des coûts en diminuant les loyers, les factures de services publics et le mobilier de bureau

Enfin, les images de rues vides en Europe ou aux États-Unis sont partout dans la presse et, alors que tout le monde souligne l'impact négatif sur l'économie, il y a un gagnant évident dans cette situation : notre planète !

- Réduction de la consommation de carburant car les gens restent chez eux
- Moins de déchets de bureau car les employés favorisent le numérique
- Réduction des bouchons avec une diminution du bruit et de la pollution
- En définitive, une baisse spectaculaire des émissions de gaz à effet de serre

Le travail à distance gagnait déjà du terrain avant le confinement, mais certaines entreprises s'interrogeaient encore sur sa viabilité, tant en termes de productivité que de fiabilité. Avec le déplacement forcé des bureaux vers les foyers, nous pensons qu'après le confinement, le travail à distance continuera sa progression et révolutionnera définitivement l'espace de travail moderne.

Clément Maclou

Lead Portfolio Manager, DECALIA Circular Economy

This publication is issued by Decalia Asset Management SA. It is not intended or intended for distribution or use by any person or entity who is a citizen or resident of a place, state, country or jurisdiction where such distribution, publication, availability or use would be contrary to laws or regulations. The information and data presented in this document should not be considered as an offer or solicitation to purchase, sell or subscribe for securities or financial instruments. The information, opinions and estimates contained in this document reflect a judgment as of the original publication date and are subject to change without notice. Before making an investment decision, investors are advised to consider whether this investment is appropriate for them in light of their financial knowledge and experience, investment objectives and financial situation, or to seek specific advice from an industry professional. Only the latest version of the fund's prospectus, the key investor information document and the annual and semi-annual reports may be used as a basis for the fund's investment decisions. You should read the prospectus and the Key Investor Information Document (KIID) for each fund in which you wish to invest. These documents are available on www.decaliagroup.com or from the representative, FundPartner Solutions (Europe) SA, 15 Avenue J.F. Kennedy, L-1855 Luxembourg. Paying agent in Switzerland: Banque Pictet & Cie SA, 60 route des Acacias, 1211 Geneva, Switzerland.

* (i) Professional investors, as defined in Annex II to Directive 2004/39/EC, who are established in another Member State of the European Union; (ii) Swiss qualified investors, as defined in Article 10(3), (3a) and (3b) of the Collective Investment Schemes Act (CISA).